



**Label Euroscol Campagne 2022-2023**

**Dossier de candidature premier degré**

**PROCEDURE**

**/!\** Le dossier doit être validé par l’IEN de circonscription.

1. Remplissez la fiche de renseignements école.
2. Renseignez les 7 fiches thématiques ci-dessous.

Pour chaque item, cochez « Atteint », « A renforcer », ou « S’engage à le mettre en œuvre », pour vous positionner de la façon la plus objective possible.

**IMPORTANT**

A la fin de chaque fiche thématique mentionnez avec précision :

* Les actions et projets réalisés dans les 5 dernières années (les actions antérieures peuvent être signalées pour montrer la continuité de la stratégie)
* Les actions et projets prévus,
* Les dates des actions et projets ou reportés à cause de la pandémie
* Les publics cibles (élèves ou personnels concernés)
* Des données chiffrées : nombre de mobilités physiques ou échanges virtuels par année, sur les cinq dernières années

 **Les dossiers doivent être complets pour pouvoir s’assurer de la labellisation.**

1. Joignez les extraits du projet d’école concernant l’ouverture européenne et internationale et tout autre document jugé utile pour l’évaluation de la candidature.
2. Envoyez le dossier de candidature par la voie hiérarchique à l’IEN **au plus tard le 19r juin 2023,** par voie électronique au format pdf, qui transmettra pour le xx mai dernier délais à ce.dareic@ac-limoges.fr

**AVANT DE COMPLETER VOTRE DOSSIER**

Il est conseillé de remplir ce dossier en équipe.

Tous les éléments permettant une évaluation de qualité seront mentionnés avec précision. Le dossier doit être complété d’une manière numérique.

Le positionnement de l’école dans la grille d’auto-évaluation dépendra des actions conduites et envisagées ainsi que de leurs impacts.

Afin de vous apporter aide et conseil dans la complétion de votre dossier, le service de la DAREIC de Limoges se tient à votre disposition par mail (ce.dareic@ac-limoges.fr) ou par voie téléphonique (05 55 11 43 49)

**AVANT L’ENVOI DE VOTRE DOSSIER**

Assurez-vous d’avoir complété correctement toutes les fiches thématiques avec le plus de précision possible. Les parties narratives de chaque fiche peuvent être étendues autant qu’il le faut. Les pièces annexes (projet d’école en cours ou à venir, documents justificatifs) doivent être au format PDF.

**APRES L’ENVOI DE VOTRE DOSSIER**

Vous recevrez un accusé de réception vous indiquant la validité de votre dossier.

**ACCOMPAGNEMENT ET PERSONNES RESSOURCES**

Les IEN de circonscriptions, les équipes de circonscription, l’IEN chargé de mission départementale langues vivantes, la conseillères pédagogique à mission départementale langues vivantes

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS ECOLE

|  |  |
| --- | --- |
| RNE |  |
| Nom de l’école |  |
| Type d’école : maternelle, élémentaire, primaire |  |
| Statut de l’établissement : public, privé sous contrat |  |
| Adresse postale |  |
| Adresse mail |  |
| Téléphone |  |
| Nom du directeur / de la directrice |  |
| Dispositifs linguistiques spécifiques (EMILE, plusieurs langues enseignées, éveil à la diversité linguistique, expérimentation espagnol, enseignement de l’allemand) dispositif anglais renforcé) |  |
| Présence d’un assistant de langues en 2021-2022 |  |
| Autres informations utiles |  |

1. **Grille d’auto-évaluation**

# Stratégie, pilotage et évaluation

**Objectif final : L’école scolaire intègre à son projet d’école un plan de développement européen et éventuellement une stratégie d’ouverture internationale. La coordination, la gestion et l’évaluation de ce développement sont assurées par une personne identifiée au sein de l’école (directrice/directeur ou adjointe/adjoint). Ce plan de développement s’intègre dans la politique nationale et la stratégie académique.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| L’école inscrit la dimension européenne et internationale dans son projet et le présente en conseil d’école (participation à la journée européenne, à la journée franco-allemande, à la semaine des langues…) |  |  |  |
| L’école s’engage pleinement dans la démarche. Elle identifie un ou plusieurs enseignants référents pour l’action européenne et internationale qui collaborent avec la DAREIC. L’enseignant référent peut être le directeur ou la directrice. |  |  |  |
| Les élèves, les parents et la collectivité locale sont sensibilisés et associés à ces actions d’ouverture européenne et internationale. |  |  |  |
| L’enseignant référent participe aux formations organisées par les services académiques qui visent à une meilleure connaissance des dispositifs d’échanges et de mobilité. |  |  |  |
| L’école travaille en collaboration avec les collectivités territoriales, associations, jumelages et autres partenaires extérieurs pour développer ses actions d’ouverture européenne et internationale. |  |  |  |
| L’école réalise un bilan synthétique annuel dans le cadre du bilan annuel du projet d’école rendant compte des points positifs, des points à renforcer et des modifications à apporter dans la mise en œuvre des actions d’ouverture européenne et internationale de l’école. |  |  |  |
| **Décrivez les actions réalisées ou prévues** |

# Communication

**Objectif final : L’engagement de l’école pour l’ouverture européenne et internationale est fortement diffusé et valorisé. L’école met en place des mesures spécifiques pour faire rayonner cet engagement en interne et en externe.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| L’enseignant référent communique sur les dispositifs existants auprès des autres enseignants de l’école. |  |  |  |
| L’école communique et met en valeur ses actions. |  |  |  |
| **Décrivez précisément les actions / projets réalisés ou prévus :** |

# Partenariats

**Objectif final : L’école a noué et entretient des partenariats actifs. Les projets de mobilités des élèves et des personnels, physiques, virtuels ou hybrides, sont intégrés dans ces partenariats.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| L’école entretient des partenariats actifs avec des classes ou écoles étrangères (projets eTwinning, projets Erasmus+, projets bilatéraux, etc.) et/ou avec un éventuel comité de jumelage local. |  |  |  |
| L’école a formalisé son engagement avec des partenaires étrangers. |  |  |  |
| L’école met en place des dispositifs d’accueil et d’intégration des élèves et/ou enseignants étrangers. |  |  |  |
| **Décrivez précisément les partenariats actifs ou envisagés :** |

# Développement des compétences linguistiques

**Objectif final : L’école prend en compte la dimension européenne et internationale dans ses enseignements et propose des enseignements plurilingues ou intégrant contenu et langue.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| Le développement des compétences linguistiques des membres de la communauté éducative est promu et valorisé.Les équipes sont encouragées à se former et à valoriser leurs compétences linguistiques en présentant notamment l’examen de certification complémentaire (DNL, discipline non linguistique). Les enseignants mettent à profit leurs compétences linguistiques et interculturelles dans le cadre des enseignements. |  |  |  |
| Un éveil à la diversité linguistique est proposé dans les classes maternelles |  |  |  |
| Un enseignement d’une langue vivante est proposé à tous les élèves des classes élémentaires, conformément au CECRL. |  |  |  |
| L’école propose un enseignement de type EMILE. |  |  |  |
| Des élèves de l’école participent à un dispositif d’EILE (enseignements internationaux de langues étrangères) |  |  |  |
| Des assistants de langues vivantes étrangères interviennent au sein de l’école. |  |  |  |
| **Décrivez précisément les dispositifs conduits ou envisagés** |

# Mobilités d’élèves

**Objectif final : l’école organise des échanges à distance et des mobilités apprenantes ; elles sont évaluées et formellement reconnues.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| L’école a connaissance de dispositifs pour la mobilité des élèves. |  |  |  |
| L’école organise des échanges scolaires physiques et/ou virtuels reposant sur un projet, le plus souvent dans le cadre d’un partenariat. Dans le cadre de ce projet, des activités sont organisées avec le partenaire étranger avant, pendant et après la mobilité. |  |  |  |
| Des actions de mobilités scolaires d’élèves sortantes et entrantes (individuelles et collectives), en Europe et à l’international sont mises en place par l’école : mobilités collectives vers l’Europe ou l’international, mobilités individuelles courtes ou longues vers l’Europe ou l’international, accueil individuel d’élèves étrangers, accueil de groupes d’élèves étrangers. |  |  |  |
| **Décrivez précisément les projets de mobilité élèves réalisés ou prévus et reportés à cause de la pandémie, en mentionnant les dates de chaque projet et le nombre d’élèves concernés. En raison de la crise sanitaire, les échanges virtuels sont largement valorisables.** |

# Mobilités des personnels éducatifs

**Objectif final : L’école a élaboré un plan de développement européen et éventuellement une stratégie d’ouverture européenne qui impliquent des mobilités formatrices de personnels éducatifs en Europe, ou au-delà, entrantes ou sortantes, évaluées et formellement reconnues.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| L’école a connaissance de dispositifs pour la mobilité des enseignants. |  |  |  |
| L’engagement des personnels de l’école dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel visant l’ouverture internationale et linguistique est valorisé (formations, certifications). |  |  |  |
| Les mobilités individuelles de personnels vers l’étranger servent l’échange de pratiques et l’innovation pédagogique. |  |  |  |
| L’accueil de délégations/personnels étrangers et autres partenaires est impulsé pour faire entrer l’international dans l’école. |  |  |  |
| **Décrivez précisément les projets de mobilité personnels réalisés ou prévus et reportés à cause de la pandémie, en mentionnant les dates de chaque projet et le nombre de personnels concerné. En raison de la crise sanitaire, les échanges virtuels sont largement valorisables.** |

# Actions pédagogiques et interculturelles européennes et internationales

**Objectif final : L’école organise ou participe à des actions pédagogiques et interculturelles européennes et internationales.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Atteint** | **A renforcer** | **S’engage à le mettre en œuvre** |
| L’organisation et/ou la participation à des actions éducatives à dimension européenne et internationale est développée : fêtes de pays européens, journée de l’Europe, journée franco-allemande, journée européenne des langues, ErasmusDays, semaine des langues, etc.Dans le contexte de la PFUE, merci de mentionner votre participation éventuelle à cet évènement. |  |  |  |
| L’école met en place des actions qui visent à sensibiliser à la citoyenneté européenne et à développer l’interculturalité pour les élèves et les enseignants. |  |  |  |
| **Décrivez précisément les actions ou les projets pédagogiques et interculturelles réalisés ou prévus, en mentionnant les dates et le nombre d’élèves concernés :** |

Fait à : Le :

Nom de l’IEN :

 Cachet et signature (obligatoire) :